

Circulaire familles n°2 complément

30 OCTOBRE 2020

S7-D2-1



Chers parents, chers collégiens,

En complément de la circulaire n°2 du 16 octobre dernier et à la suite de l'intervention présidentielle du 28 octobre, puis de la réception du « Protocole 2 » envoyé aux établissements ce 30 octobre, je tenais à vous apporter les précisions suivantes quant à cette reprise de novembre.

En tout premier lieu, comme le souhaite le Ministre de l'Éducation Nationale ainsi que le Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique, nous mettons tout en œuvre pour préserver le fonctionnement de l'école et du collège pour une bonne continuité d'enseignement dans un climat serein.

Ainsi tous les cours seront assurés selon les modalités habituelles dans le cadre de la scolarisation obligatoire y compris pour le cycle « savoir nager » en EPS.

Le nouveau protocole n'apporte pas de grandes contraintes supplémentaires pour le collège dans la mesure où tous les points sont déjà mis en œuvre depuis la rentrée de septembre. Toutefois, ce protocole nous incite à ne pas relâcher notre attention concernant l'application de ces mesures. Pour rappel :

- Prise de température avant le départ au collège (Inférieure à 38°) ;
- Distanciation physique entre les élèves de groupes différents et si possible entre les élèves ;
- Application des gestes barrières : se laver les mains régulièrement, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter, saluer sans se serrer la main ;
- Port du masque et changement de masque au moins à mi-journée ;
- Ventilation des classes au minimum toutes les 2 heures ;
- Limitation du brassage des élèves ;
- Nettoyage et désinfection des locaux et matériels.



Par anticipation, nous nous préparons au risque de reprise de l'enseignement à distance partiel ou total. Ainsi, lors des cours de technologie, tous les élèves auront une séance de formation à la prise en main des outils numériques notamment pour l'activation des comptes de visioconférence (Ecole Directe et Microsoft Teams).

Comme vous le savez, nous consacrerons l'intégralité de la journée du lundi 2 novembre aux quarante réunions de concertation pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Pour circuler, les familles concernées sont invitées à emporter leur convocation. Ces réunions seront maintenues avec les gestes barrières comme prévu. Il n'y a donc pas de cours pour les élèves. La rentrée se fera mardi 3 novembre à 8h15. Les transports scolaires circuleront normalement.

Pour les familles qui conduisent leur(s) enfant(s) au collège, un certificat de scolarité est disponible sur le compte « parents » du portail Ecole Directe. Un justificatif de déplacement scolaire sera fourni dès que possible aux 1304 élèves de l'Institution.

En revanche, afin de limiter le brassage des familles et pour ne pas alourdir l'organisation familiale dans ce contexte de confinement, les rencontres individuelles parents-professeurs des 3, 5 et 6 novembre sont suspendues. N'hésitez pas à contacter tout membre de l'équipe éducative au besoin via Ecole Directe.

Au cours de la semaine de reprise, chaque classe bénéficiera d'un temps particulier de sensibilisation au respect des convictions, à l'écoute et au dialogue suite à l'assassinat de Samuel PATY. De même, ce temps se prolongera par une sensibilisation à la lutte contre le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement en lien avec la journée nationale sur ce thème.

En vous remerciant pour le soutien que vous nous apportez dans la mission éducative, je vous prie d'accepter l'expression de mes sentiments dévoués.

Pascal LEROY
Chef d'Établissement